République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2013-68 du Comité syndical du Vendredi 22 Novembre 2013

~~~~

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'INAUGURATION DU SENTIER DES CRÊTES DE VISSOU

L'an deux mil treize le vingt deux novembre à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 14 novembre 2013.

Etaient présents ou représentés :	**Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Joëlle GOUDAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Frédéric ROIG, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Luc VIALA (représenté par Rose-Marie VERDEJO), Louis VILLARET**
Absents ou excusés :	**Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, André GAY, Michel GUIBAL, Rémy PAILLES, Eric PALOC, Philippe SALASC, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI**
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 18	

Vu que le Syndicat de l'appellation Languedoc Cabrières réalise actuellement le sentier des « Crêtes de Vissou » : un chemin de petite randonnée d'une durée de 4h et sa variante de 3h, le sentier de découverte « Le Vissou se raconte ».

Considérant que ce projet, mené en collaboration avec la fédération de randonnée pédestre, a reçu le soutien financier du Département et du Pays Cœur d'Hérault, via le programme Leader.

Considérant en outre que l'équipe du Pays Cœur d'Hérault s'est particulièrement investi dans ce projet par un accompagnement du Syndicat. Pour valoriser ce travail et poursuivre cet accompagnement, il lui est demandé d'être le maître d'œuvre de l'inauguration de ce nouveau site dédié aux loisirs et à l'oenotourisme.

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **D'approuver** le projet d'inauguration fixée au 8 décembre 2013. présenté ci-dessous :

Au programme de cette journée :

9h - 10h : Départs pour le sentier de Découverte « Vissou se raconte». Par groupes de 30 maximum. Accompagnement par la Fédération de randonnée pédestre et les Producteurs.
10h - 12h30 : Atelier de dégustation des vins de l'appellation Languedoc Cabrières.
12h30 : Inauguration, discours officiels et vin d'honneur.
13h15 : Repas proposé par le Restaurant le Sanglier : 12€ (plat, dessert et 1 verre de vin – 1€ reversé au Téléthon). Sur réservation.
15h - 16h : Atelier de dégustation des vins de l'appellation Languedoc Cabrières.
15h -16h : Conférence de Philippe Martin « 360° de patrimoines autour du Pic de Vissou ».
Toute la journée :

- Stands des 6 producteurs de l'appellation, de la fédération de randonnée pédestre et du Pays Cœur d'Hérault
- Exposition du Conseil Général : « Lumières de vigne » - Claude CRUELLS

- ✓ **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Coût en € TTC
Ambulance et sécurité	500,00
Communication	500,00
Animation conférence	200,00
Vins offerts et dégustés	500,00
Buffet d'inauguration	200,00
TOTAL	4 100.00

Postes de recettes	Montant en €	%
Conseil Général	2 300,00	56%
Co-production Hérault Sport	500,00	12%
Syndicat Cabrières	500,00	12%
Pays Cœur d'Hérault	800,00	20%
TOTAL	4 100,00	

- ✓ **D'autoriser** le Président à opérer les demandes de subventions conformément au plan de financement.

- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 29 Novembre 2013

Publiée le 29 Novembre 2013

Transmise le 29 Novembre 2013

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET